

**Procès-verbal de la trente-neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration
tenue le mardi 11 août 2020, 13 h 30 à la salle polyvalente du Sportplex de
Châteauguay**

PRÉSENCES :

- ☞ Tremblay, BrunoBeauharnois, administrateur, siège n° 1
- ☞ Dubuc, RichardBeauharnois, administrateur siège n° 2
- ☞ Routhier, Pierre-PaulChâteauguay, administrateur, siège n° 1
- ☞ Doyle, BarryChâteauguay, administrateur, siège n° 2

Autre(s) présence(s) : Éthier, JoëlleSecrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie
Gendron, Martin.....Ville de Châteauguay
Thérèse Gaumont..... Ville de Châteauguay

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;

Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le président, monsieur Bruno Tremblay déclare l'assemblée ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2020-297

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Constatation du quorum;
2. Ordre du jour;
3. Adoption du 38^e procès-verbal, assemblée ordinaire;
4. Contrat de service d'entretien du système de ventilation du Sportplex;
5. Assurances générales;
6. Prochaine assemblée;
7. Varia;
8. Période de questions;
9. Levée de la rencontre.

ADOPTÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRES ASSEMBLÉE;

2020-298

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 38^e assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 9 juin 2020, tel que déposé.

ADOPTÉ.



4. CONTRAT DE SERVICE D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE VENTILATION DU SPORTPLEX

2020-299

ATTENDU QUE le Sportplex a eu de nombreux ajustements à son système de ventilation cette dernière année;

ATTENDU QUE la température enregistrée au Sportplex durant toute la saison hivernale a finalement été maintenue selon les attentes du personnel administratif et de ses usagers;

ATTENDU QUE, la garantie a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 (C-8358) conditionnelle à la signature du contrat de service auprès de la firme responsable LES INDUSTRIES GARANTIES LIMITÉE;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité, que le conseil administratif de la Régie entérine la signature du contrat de service de la firme LES INDUSTRIES GARANTIES LIMITÉE au coût de 8 965\$ /année et ce du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2023;

ADOPTÉ.

5. ASSURANCES GÉNÉRALES

2020-300

Considérant les recommandations formulées dans le rapport d'analyse produit par la firme mandatée par la Régie dans le cadre du processus d'appel d'offres public effectué pour retenir les services d'une firme spécialisée pour les assurances de dommages de la Régie pour la période 2018-2023 ;

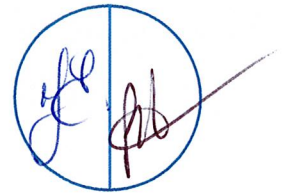
Attendu que les couvertures visées sont : assurance des biens, assurance bris des équipements, assurance contre les délits, assurance responsabilité civile primaire, assurance responsabilité civile complémentaire et excédentaire, assurance responsabilité municipale et assurance frais de justice ;

Attendu que la soumission déposée de la firme BFL Canada est conforme aux exigences et conditions des documents d'appel d'offres ;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat d'assurances générales à la firme BFL Canada au montant de 56 244.08 \$ incluant les primes d'assurances annuelles, la taxe de 9% sur les primes d'assurance, ainsi que les frais de la police de la compagnie SUM. La date d'entrée en vigueur des couvertures est établie au 1^{er} mai 2020 et le contrat est d'une durée d'un an.

Un suivi devra être assuré de la part de monsieur Gendron en collaboration avec madame Ethier afin de considérer de meilleures options auprès de l'UMQ pour le renouvellement futur des assurances.

ADOPTÉ.



6. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 13 octobre 2020, à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2020-301

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé, il est 13h54.



Bruno Tremblay,
Président du conseil d'administration



Joëlle Éthier,
Secrétaire-trésorière

